

LE CSE CENTRAL EN 4 POINTS

01 - FUTURE DIRECTION DES OPÉRATIONS

Elle entrera en vigueur le 02 mai 2024 et regroupera la direction industrielle et les achats sous un même chef. Elle permettra notamment aux collègues des programmes de SED d'avoir moins d'interlocuteurs côté industriel, d'être ainsi collectivement plus efficaces et la direction espère que ça réduira les retards de livraison pour nos clients.

Au passage, les postes de direction des établissements de Mantes, Joué-lès-Tours, Auxerre, Dijon et Besançon seraient supprimés et remplacés par des « General Manager site » chargés de piloter les opérations industrielles et qui auront sous leurs ordres des « DRH site ».

Pour **FO**, nous avons alerté la direction générale sur le **risque d'aggravation des retards** actuels car cette nouvelle organisation, relativement complexe, mettra du temps à porter ses fruits. Nous avons également réagi sur sa **mise en œuvre au pas de charge** en seulement 6 semaines. Il faudra aussi être vigilant sur les **risques psycho-sociaux**, tant pour les managés que pour les managers.

Des collègues qualifient cette nouvelle direction de « putsch de la direction industrielle sur les achats ». Nous avons partagé à la direction l'importance de **maintenir un débat contradictoire** pour les programmes entre le « faire » et le « faire faire », c'est-à-dire entre ce que nous choisissons de fabriquer nous-mêmes et ce que nous externalisons chez nos fournisseurs. Nous avons enfin demandé à maintenir des dirigeantes et dirigeants d'établissement formés et qualifiés dans les relations sociales afin **d'assurer la bonne prise en compte des intérêts des salariés face aux impératifs industriels et financiers**.

Comme l'efficacité d'une nouvelle organisation tient pour beaucoup à la **composition des équipes** et à un **délai suffisant de mise en place**, les élus **FO** ont choisi de ne pas donner quitus à cette réorganisation, sans se positionner défavorablement pour autant.

Envie d'en savoir plus ? Demandez l'avis complet à vos délégués **FO** !

04 - TRANSFERT DU MRO DES FADEC (PROJET AMBRE)

L'activité de maintenance et réparation (MRO) des calculateurs FADEC de Massy devait être transférée pour 2/3 à Fougères et 1/3 à Montluçon. Ce sera finalement le contraire compte tenu des difficultés à recruter des techniciens en électronique sur le bassin fougèrais, d'une charge plus importante que prévue et de l'efficacité du transfert à Montluçon où « on est allé plus vite que prévu » selon la direction. Une partie des calculateurs, les FADEC 1,2 et 3 (montés sur le moteur CFM56) seront donc réparés à Montluçon au lieu de Fougères, ce qui représente à ce jour 70 emplois à Massy.

Quatre collègues de Massy avaient prévu de déménager à Fougères : ils auront le choix entre venir tout de même à Fougères pour travailler sur le MRO du FADEC 4 (moteur du Leap), déménager à Montluçon pour le MRO des FADEC 1,2,3 ou rester finalement à Massy.

La rentabilité de l'activité ne serait pas impactée à ce jour. Pour **FO**, nous avons dit qu'il y avait urgence à prendre des mesures à Fougères visant à fidéliser les salariés et en attirer de nouveaux. Cela passe par des véritables augmentations de salaire, la juste reconnaissance des emplois, par des possibilités d'évolutions professionnelles et par l'amélioration des conditions de travail. Nous avons aussi remonté qu'il était possible de former des opératrices et opérateurs volontaires de Fougères à la réalisation des tests sur les baies automatisées : cela contribuerait à la promotion sociale et à la motivation des salariés ! La direction s'est engagée à analyser cette possibilité.

02 - INTÉRESSEMENT 2023

6,64 %

(contre 4,95 % pour 2022).

⇒ L'objectif de **rentabilité de 10 %** a été atteint par SED,

⇒ mais pas les objectifs sur le rattrapage des retards de livraison et les niveaux de stocks et d'encours de production.

⇒ Très grosse déconvenue, le nouveau critère sur la réduction des émissions de CO2 pour la consommation d'énergie dans nos établissements est dans les choux. Le taux de réduction obtenu est de **-17,7 %** alors que l'objectif était à **-30 % pour 2023**.

La faute « à un mix énergétique français drastiquement mauvais en 2023 » selon la direction, car la France a dû importer de l'énergie d'Allemagne du fait de la maintenance de nos centrales nucléaires.

03 - SITUATION ÉCONOMIQUE

2023 : nous avons collectivement réussi à réaliser le chiffre d'affaires attendu. Soit tout de même une augmentation de 23 % du total de nos ventes par rapport à 2022 ! Nos efforts ont permis d'augmenter nos livraisons (et donc notre production) de 42 % !

2024 : une nouvelle croissance de 20 % du chiffre d'affaires est à l'objectif. Les marchés de l'espace, de la défense et de l'avionique sont porteurs. Pour autant, l'activité grossit très vite et livrer les clients « furibards » à l'heure reste l'un des défis pour 2024.